

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- Affichage municipal
- Ancien presbytère
- Commission assainissement
- Collecte des déchets ménagers
- Commission école
- Dossier amendes de police - année 2018
- Commission personnel : Arrivées et départs
- Noël du personnel
- Enfouissement des réseaux secs
- Monument aux Morts
- Réseau d'eau potable à Contournat
- Toiture appentis vers église du bourg
- Salle des fêtes
- Commission loisirs-associations
- Plan de zonage assainissement ou en est-on ?
- Isoler son logement, améliorer son habitat
- Isoler ses combles pour 1 euro ?
- la Communauté de communes et l'ANAH vous aident à améliorer votre logement.
- Prévention de la délinquance
- Recensement, on compte sur vous
- Se pacser en mairie depuis le 1^{er} novembre
- L'Amicale Laïque de Saint-Julien-de-Coppel
- Atelier théâtre Jeunes
- Comité de jumelage les Saints Ju"Liens"
- Football Club de Saint-Julien de Coppel
- Bibliothèque municipale
- Le Comité des Fêtes en sommeil
- Les casques coppellois
- Gym de Saint-Julien UFOLEP
- Sophrologie
- Sous les marronniers
- Téléthon
- Les Tréteaux Coppellois
- Sapeurs-Pompiers
- Noël des aînés
- Le CCAS propose une réunion d'information
- Mission Locale

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 680 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018



Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Comme le temps s'écoule vite. Nous voici repartis pour une nouvelle année. Celle que nous venons de terminer, s'est déroulée avec un peu moins de violence sur notre territoire. On ne peut que s'en réjouir. Mais l'avenir est tellement incertain, qu'il est bien difficile d'imaginer de quoi sera fait 2018. S'agissant de notre commune, vous découvrirez au travers de ce numéro de Saint-Julien Infos, les différents projets qui ont été entrepris, terminés, ou à venir. Vous avez été nombreux à visiter le nouveau groupe scolaire le 11 novembre.

C'est la démonstration de l'intérêt que vous portez aux projets structurants de la commune. C'est la preuve de votre engagement à vivre pleinement notre monde rural. Le chantier est enfin arrivé à son terme. Tout au long des travaux, nous vous avons relaté les différentes péripéties, qui ont perturbé l'avancement du chantier. Le déménagement a pu être réalisé, grâce à la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves bénévoles, du personnel communal, des élu(e)s. Qu'ils en soient ici remerciés. Nous avons, avec Monsieur Le Préfet du Puy-de-Dôme, et Monsieur le Président du Conseil Départemental, programmé l'inauguration du nouveau groupe scolaire. Ce sera le samedi 17 février 2018 à 14h30. Les Coppelloises et Coppellois souhaitant y participer, pourront se joindre à la cérémonie.

Vous ne l'ignorez pas, l'Etat met les communes au régime amaigrissant. Ce sont les budgets de fonctionnement qui sont ciblés. Notre commune, tout comme les autres, doit se monter vertueuse. Des contrats de maintenance ont été renégociés, la téléphonie en fait partie. Nous continuons dans cette démarche. La renégociation des contrats des copieurs, nous amène une économie substantielle. Nous veillons aux consommations de papier copieur, aux frais de timbres, aux petites dépenses du quotidien. S'agissant du personnel, le conseil municipal s'attache à limiter les titularisations. En effet, trop d'incertitudes planent sur le maintien ou non de la semaine scolaire de quatre jours et demi. Une enquête d'opinion, diligentée par les représentants des parents d'élèves auprès des parents, est en cours.

Concernant le budget investissement, nous avançons sur le projet de transformation de l'ancien presbytère. Le permis de construire a été déposé au mois de décembre 2017. Les dossiers de demandes de subventions sont en cours. Nous devrions entreprendre les travaux de la rue du 16 décembre 1943, dans le bourg de Saint-Julien. Le conseil départemental a validé la subvention FIC (Fonds d'Intervention Communal). D'autres travaux sont programmés, soit en régie, soit avec le SIVOM de l'Albaret, soit avec des entreprises extérieures. Il s'agit essentiellement des travaux de mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Nous devrions cette année pouvoir faire quelques travaux d'entretien de voiries, entre autres la montée au village de Roche, et l'accès au village Les Coins. En septembre 2017, les agriculteurs ont transporté pendant deux jours, des graves en provenance

de la carrière de Glaisne. La mise en œuvre et le compactage, ont été assurés par l'entreprise Colas. Une nouvelle fois, j'adresse mes remerciements à la commission voirie, et surtout aux agriculteurs, pour cette belle mobilisation. Les communes de plus de mille habitants ne sont financièrement, plus aidées par l'Etat, pour les chantiers de voirie. C'est donc une véritable bouffée d'oxygène que cette action citoyenne, qui nous permet de maintenir en état les chemins les plus fréquentés. Si les agriculteurs sont de nouveau partants, pour ce même type d'opération en 2018, nous pourrions réaliser d'autres chemins.

Nous travaillons sur l'assainissement, par une réflexion globale. L'enquête sur le schéma de zonage est terminée. Le conseil municipal doit valider le rapport du commissaire enquêteur. Le diagnostic des réseaux d'assainissement collectif est quasiment bouclé. Nous devons nous prononcer sur des choix d'amélioration des réseaux unitaires, qui nuisent actuellement au bon fonctionnement de la station d'épuration. Nous avons en décembre, changé une des deux pompes de relevage, située à Gauthier. La deuxième qui compte autant d'heures, pourrait suivre prochainement. De nombreuses interventions ont été nécessaires au relevage de Contournat, liées à la présence de cailloux charriés depuis le haut du village. Nous avons courant 2017 et en vue d'adhésion, mené des négociations avec le SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Région Est de Clermont-Ferrand). Courant 2018, nous devrions adhérer à ce syndicat. Cette solution permettra de soulager le budget de fonctionnement de la commune. Les futurs investissements seront portés par le SIAREC.

Les projets et réflexions à plus ou moins longs termes sont nombreux et variés. Nous reviendrons vers vous, pour vous les présenter.

Je termine ce « mot du maire » par un remerciement et une inquiétude. Je remercie celles et ceux qui se sont déplacés au monument aux morts pour la cérémonie, en mémoire de ceux qui sont tombés, lors de la rafle du 16 décembre 1943. Mon inquiétude, tient au fait, que j'ai peur que l'on oublie trop vite ce cruel et proche passé. J'ai lors de cette cérémonie, fait référence à Simone Veil. Elle n'aimait pas parler, de « devoir de mémoire ». Le seul « devoir » disait-elle, c'est celui d'enseigner et de transmettre.

Le pardon n'est pas l'oubli. Pardonnons, n'oublions pas. Continuons, par nos présences, d'honorer celles et ceux qui sont morts, pour nous assurer des jours meilleurs.

Je vous souhaite en mon nom, et au nom de tous les membres du conseil municipal, une très belle année 2018.

Dominique VAURIS

✓ Affichage municipal

Le panneau d'affichage du village de Layras était positionné sur la façade d'un bâtiment privé. Pour le consulter les gens devaient se mettre sur la route départementale N° 301, à la sortie d'un tournant. Cette implantation mettait les personnes dans des situations à risques importantes. Un nouveau panneau a été installé à l'intérieur d'un bâtiment

communal, au centre du village. Le panneau, tout comme les personnes qui le consultent, sont à l'abri des intempéries et des passages de véhicules.

Dominique VAURIS



✓ Ancien presbytère

L'ancien presbytère situé en plein centre bourg de la commune devrait être restauré en vue de réaliser 2 logements sociaux en duplex aux 1^{er} et 2^{ème} étage et un commerce en rez-de-chaussée.

Les conseillers municipaux sont très impliqués dans ce projet et restent persuadés de sa pertinence pour recréer de la convivialité au sein de notre commune.

Le résultat de l'enquête adressée aux habitants a mis en évidence une forte demande pour l'ouverture d'un bar, snacking (plat du jour, repas à thèmes) avec services (dépôt de pain, viennoiseries, relai colis....) Nous comptons sur les habitants et le passage pour faire vivre ce commerce qui sera à leur service.

L'architecte en charge du dossier, a avancé sur l'évaluation de l'avant-projet sommaire (APS). Elle doit affiner ses chiffres pour ce qui concerne l'utilisation des matériaux biosourcés et l'isolation des murs, terrasses, fenêtres. Cette opération permettra d'établir la demande de subvention européenne sur ces matériaux.

L'OPHIS financera la partie logements et la commune la partie commerciale.

Nous sommes à la recherche de financements Europe, Etat, Département et Parc naturel régional Livradois-Forez. Les dossiers sont en cours. Certains ont déjà été transmis et attendent les accords de subvention. D'autres seront transmis en janvier 2018.

L'Etat et le Département favorisent les projets commerciaux dans la mesure où ils se situent en centre bourg.

Le permis de construire vient d'être déposé en mairie.

Nous avons reçu l'avis favorable de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Thiers- Ambert, pour la partie commerce et de la CAUE pour l'intégration paysagère de ce lieu dans le bourg.

L'Ancien presbytère reçoit actuellement la bibliothèque municipale. Celle-ci sera transférée dans une des classes de l'école derrière la mairie. Elle fait partie de l'opération tiroir de l'extension du groupe scolaire.

Charline MONNET

✓ COMMISSION ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif adhésion au SIAREC

Le SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) exerce en lieu et place des communes adhérentes, les compétences communes en matière d'assainissement (assainissement collectif et assainissement non collectif).

Dans le cadre de la loi NOTRe et des évolutions qui en découlent, le SIAREC a décidé lors de la réunion du conseil syndical du 29 juin 2017 de modifier ses statuts.

Cette modification n°3 portait sur les points suivants : la constitution du syndicat, les compétences optionnelles du syndicat en matière d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, l'habilitation du syndicat pour les prestations de service à caractère d'ingénierie, la représentation des communes ou des EPCI au sein du Comité Syndical, le transfert et la reprise de compétences optionnelles. Les adhérents actuels ont également approuvé, lesdites modifications et l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2017 a entériné ces décisions.

Aussi la commune de Saint-Julien-de-Coppel a décidé en séance du 15 novembre 2017 de demander son adhésion au SIAREC, permettant ainsi de lui

transférer la compétence optionnelle «assainissement collectif» (collecte, transport et traitement des eaux usées) à compter du 1er janvier 2018. Pour information, les communes de Billom, Montmorin et Pérignat-sur-Allier ont formulé la même demande.

Le 06 décembre 2017 le SIAREC a accepté par délibération notre demande d'adhésion (et celle des 3 autres communes citées).

L'arrêté préfectoral d'extension du périmètre du SIAREC, entérinant le choix du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand, devrait prochainement nous être notifié.

En considération de cette décision, l'élaboration d'un calendrier, pour l'intégration officielle sera mis en place. Il ponctuera les opérations administratives et budgétaires (le transfert des résultats, des actifs et passifs) liées à ce transfert. Ces opérations sous entendent, une intégration probable au printemps ou à l'été prochain, compte tenu des délais, un budget assainissement pour une partie de l'année 2018 sera nécessaire.

Myriam BLANZAT

✓ Collecte des déchets ménagers

Au premier janvier 2018, la tarification de la collecte des déchets ménagers comprendra **une part fixe** calculée sur le foncier et **une part variable** suivant le nombre et la nature des levées. (poubelle verte ou jaune)

Chaque poubelle doit être « pucée » pour être comptabilisée. Celles qui ne le sont pas ne seront pas collectées.

Signalez les anomalies au Syndicat du Bois de l'Aumône : 04 73 64 74 44

Modification des tournées de ramassage !

Des réductions significatives de tonnage sont observées, (164 kg/hab en 2016, 145 en 2017) qui permettent un réaménagement des tournées de ramassage afin de les optimiser.



En 2018, les bacs verts seront collectés **le lundi** au lieu du jeudi sur la commune, **sauf Contournat et Rongheat** qui le seront encore le vendredi.

La collecte des bacs jaunes reste inchangée, une semaine sur deux.

Tous renseignements conseils ou informations sur le site : <http://www.sba63.fr>

Le tri sélectif (bac jaune) est en progression mais quelques erreurs peuvent entraîner des refus, si l'on doute, mettre l'objet dans la poubelle verte.

Il est rappelé que les ordures déposées en des lieux inappropriés sont considérées comme «**dépôts sauvages**» et feront l'objet de contraventions selon l'article L. 541-3 du code de l'environnement.

A. Belverge,
délégué au SBA

✓ COMMISSION ÉCOLE

Le nombre d'élèves de l'école à la rentrée scolaire est stable. L'effectif comprend 154 élèves répartis en 6 classes bien remplies, représentant 116 familles. La répartition par classe est la suivante :

- 40 maternelles soit 2 classes, soit 26 Petites Section et Moyennes Section et 24 Moyennes Section et grande Section,

Je rappelle que dans ces 2 classes travaillent deux ATSEM, (employées communales), qui aident les enseignantes de maternelle à préparer et organiser la classe.

- 20 Cours préparatoires
- 31 Cours Elémentaires 1 et 2
- 28 Cours Elémentaires 2 et Cours Moyen 1
- 25 Cours Moyens 1 et 2
- Une Auxiliaire de Vie Scolaire complète l'équipe enseignante pour accompagner une enfant en Cours Préparatoire.



Cette année, les enfants de toutes les classes pourront bénéficier des séances de **natation** à la piscine de Billom.

Le spectacle de Noël a eu lieu à la salle des fêtes le 15 décembre.

Le projet de « jardin partagé » par la permaculture reprend doucement ses activités. Des réunions ont lieu tous les 15 jours avec outre les enseignants, Quentin Duverger qui est à l'initiative du projet et que nous remercions pour le bénévolat de ses actions ainsi qu'un parent d'élève qui participe aux activités.

Dans toutes les classes, de nombreuses activités sont proposées aux enfants par les enseignants dans des domaines très différents, mais très intéressants.

Les temps d'activités périscolaires continuent jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cependant, nous ne nous sommes pas encore positionnés sur la prolongation de ces activités. Un questionnaire sera adressé aux parents pour connaître leurs avis sur le maintien des horaires actuels et l'école à 4.5 jours ou 4 jours. Les résultats de l'enquête aideront à la décision. Nous verrons si nous pouvons garder l'aide aux devoirs. Les décisions devront être prises début avril 2018.

Charline MONNET

✓ Dossier amendes de police - année 2018

Les amendes de police sont le fruit des infractions des usagers au code de la route et servent à financer les aménagements urbains des collectivités.

En 2017, à St-Julien-de-Coppel nous n'avons pas pu en bénéficier car l'enveloppe consacrée à ce budget au niveau du Conseil Départemental était déjà allouée.

Au printemps 2017, nous avons rencontré M. BOUGEROL de la D.D.T. de Billom ainsi que le représentant du Conseil Départemental, M. GOLFIER. Ils nous ont aidés à monter le dossier pour l'année 2018. Lors du dernier conseil municipal en date

du 15/11/2017, nous avons pris la délibération concernant les aménagements des abords de l'école, la traversée de « Gauthier » et l'acquisition d'un radar pédagogique mobile.

Afin d'obtenir la demande de subvention pour l'année 2018, nous avons envoyé le dossier et la délibération au Conseil Départemental. Ultérieurement, nous envisageons la constitution d'un dossier pour l'aménagement du bourg de Contournat.

BOIRIE Jean-François

✓ COMMISSION PERSONNEL Arrivées et départs

- **Dimitri DELION**, vous l'avez certainement croisé avec le camion de la commune.

Voilà plus de trois mois qu'il a été nommé sur le poste d'Adjoint Technique polyvalent en milieu rural pour le remplacement de Benoît QUINIOU (voir article précédent bulletin).

Comme son prédécesseur, ses missions sont larges et variées... entretien des espaces verts, embellissement (pelouses, massifs) entretien de la voirie (ramassage des feuilles, petites réparations, etc), suivi des poubelles et containers répartis sur la commune, entretien des fontaines et lavoirs, désherbage (orienté vers zéro phyto), viabilité hivernale (répartition sel-gravier sur la commune, trottoirs et cour d'école), entretien des cimetières, surveillance de la station de dépollution et des postes de relevage des eaux usées, nettoyage des dégrilleurs et des réseaux d'assainissement, coordination avec les sociétés de maintenance du réseau d'assainissement et de la station de dépollution, réalisation de petits travaux (pose de panneaux indicateurs, remplacement de caniveaux, petits travaux de maçonnerie, suivi des prestataires extérieurs (dératisation, contrôles techniques, extincteurs, illuminations, etc), installation de l'estrade, de chaises, de barnum si nécessaire, entretien des véhicules et suivi de leur maintenance, entretiens divers selon les besoins, polyvalence (remplacements divers en cas d'absence du personnel notamment à l'école, pendant la pause méridienne, accueil de stagiaires).

Les missions confiées font appel à une connaissance large et une maîtrise approfondie, aussi merci de lui réserver le meilleur accueil.

- **Bertrand CHEBANCE**, garde champêtre a fait valoir ses droits de mise en disponibilité.

Pour convenance personnelle, Monsieur Bertrand CHEBANCE a demandé sa mise en disponibilité pour une période de 6 mois, à compter du 1^{er} novembre 2017, avec une prolongation possible pour une durée maximale de 3 ans. Cette demande acceptée, sa mission régaliennne n'est plus occupée. Aussi la commune a entrepris des démarches pour pourvoir provisoirement cette fonction.

- **Anaïs GALLINAS**, agent technique au service de l'école, a rejoint la commune de Vic-le-Comte.

Embauchée par la précédente municipalité en contrat avenir, Anaïs a mis à bien, ses années de contrat pour parfaire ses connaissances et s'est formée dans des domaines liés à la petite enfance notamment. La commune ne s'est pas engagée dans une démarche de titularisation à l'issue de son contrat, en considération de l'incertitude des besoins en personnel. La remise en cause du temps scolaire, des jours de fonctionnement de l'école et de la mise en œuvre des activités périscolaires n'a pas permis à la commune d'hypothéquer sur un besoin pérenne d'une nouvelle fonctionnaire à l'école.



Dimitri DELION



Anaïs GALLINAS



Morgane SASTRE GARAU



Bertrand CHEBANCE

- **Morgane SASTRE-GARAU**, bénéficie d'un contrat de remplacement pour accroissement temporaire d'activité, au sein des services périscolaires.

Cette jeune femme compte dans l'effectif des non titulaires de la fonction publique jusqu'en février 2018. Elle occupe des fonctions d'aide polyvalente à la garderie, au restaurant scolaire, à la surveillance, à l'entretien... ceci jusqu'à ce que soit «rodé» le fonctionnement de l'extension du groupe scolaire. Dynamique, réactive et munie d'une excellente connaissance des fonctions qu'elle occupe, souhaitons-lui d'ores et déjà un bel avenir.

Myriam BLANZAT

✓ Noël du personnel

Vendredi 15 décembre, la perspective de fin d'année a dignement été fêtée. Le personnel communal, les bénévoles qui interviennent à l'école, les élus, les conjoints et enfants invités se sont joints, pour un instant de réjouissance méritée. Fabien MATHÉ, enfant de la commune a préparé et servi le repas dans la salle des fêtes. Puis, le Père Noël a récompensé employés et bénévoles.

Merci à la commission manifestation pour l'organisation, l'installation et la décoration de la salle.

Myriam BLANZAT

✓ Enfouissement des réseaux secs

Dans le cadre de travaux de renforcement de réseaux électriques, il est souvent décidé d'enfouir les lignes.

C'est le choix qui a été fait pour Coppel et les Rochettes. Dans ce cas nous enfouissons également les réseaux de l'éclairage public et des lignes téléphoniques. Pour ces réseaux la collectivité est moins bien aidée financièrement qu'auparavant. Ainsi la participation du conseil départemental n'est plus systématique. Les subventions éventuelles viennent en déduction de l'enveloppe triennale du FIC (Fond d'Intervention Communal), ce qui diminue d'autant les aides sur d'autres projets. Les projets à venir seront donc étudiés au cas par cas.

Dominique VAURIS



Village LES ROCHETTES.
Les travaux sont en cours de terminaison.

Village de COPPEL. Les travaux sont terminés.



Avant



Après

✓ Monument aux Morts

Les cérémonies de commémoration, se déroulent systématiquement au monument aux Morts de notre commune. La dernière en date, fut celle du samedi 16 décembre 2017.

Les Coppelloises et Coppellois sont très attachés à ce rassemblement. Celui-ci nous rappelle la souffrance endurée par nos aïeux, lors de cette terrible journée de rafle du 16 décembre 1943. Ce monument a été inauguré le 14 juillet 1920 par les élus de l'époque.

Il a été érigé à l'issue de la fin de la première guerre mondiale. Il mérite que nous lui accordions toute notre attention. C'est pourquoi, il y a deux ans nous avons repeint l'ensemble des serrureries. Récemment, nous avons procédé à un lavage haute pression des pavés et du socle. Il reste à nettoyer le sommet, dont le coq. La loi Labbé, impose aux collectivités, depuis janvier 2017 de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. De ce fait, nous avons supprimé les graviers en pied du monument, qu'il était difficile d'entretenir. Nous les avons remplacé par un enrobé grenaillé, qui ne nécessite pas de désherbage et qui assure en même temps une belle assise au cénotaphe.

Dominique VAURIS



Cérémonie du samedi 16 décembre 2017.

✓ Réseau d'eau potable à Contournat

La conduite d'eau potable qui alimente le bourg de Contournat depuis le réservoir des Buiches est souvent victime de rupture.

Cette canalisation est posée en pleine terre, ou plutôt en pleins cailloux. Elle est sujette aux mouvements de terrain et aux fortes contraintes géologiques. Avec le SIVOM de l'Albaret il a été décidé de remplacer cette alimentation. Les travaux se sont déroulés sur la fin d'année 2017 et janvier 2018. Il y a parfois eu des coupures d'eau



involontaires. En effet la canalisation existante était en PVC, ce qui n'a pas permis de matérialiser son tracé. Le diamètre a été augmenté afin de mieux répondre à la demande en eau potable du village.

Nous vous remercions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée

Dominique VAURIS

✓ Toiture appentis vers église du bourg



Le temps a fait son œuvre, et la toiture de cet appentis n'a pas résisté aux intempéries.

Le conseil municipal a décidé de maintenir ce petit bâtiment en état. Le SIVOM de l'Albaret a refait la charpente et la couverture. Les agents communaux réaliseront une porte avec fermeture. Les enfants de notre école, pourront ainsi mettre à l'abri le petit matériel de jardinage, nécessaire à l'entretien du jardin partagé.

Dominique VAURIS



✓ Salle des fêtes

Mise en place de rideaux intérieurs. Ceux-ci ont été confectionnés par quelques élues sous l'égide de Monique Faure, puis installés par le personnel communal. Leur couleur orangée apporte une agréable touche de chaleur.

Reprise des marches extérieures. Le SIVOM de l'Albaret a reconstitué le béton, qui en bien des endroits, était complètement détérioré.

Remplacement du garde-corps extérieur. Profitant de la présence d'un serrurier sur le chantier du groupe scolaire, nous avons fait changer le garde-corps (bois d'origine). Il était impossible de le réparer et de le mettre aux normes. Une main courante, ainsi qu'un garde-corps, de conception et de couleur identique à la clôture du groupe scolaire, ont été installés.



Remplacement du rideau roulant intérieur. Celui-ci a pour vocation de protéger les espaliers fixés au mur pour les séances de gymnastique. La manœuvre motorisée devrait faciliter son utilisation.



Peinture des menuiseries extérieures. Le SIVOM de l'Albaret a repeint les fenêtres et portes de la même couleur que le groupe scolaire, selon les préconisations de Madame l'architecte des bâtiments de France.

Accès PMR (Personne à Mobilité Réduite). A l'occasion des travaux extérieurs du groupe scolaire, nous avons fait réaliser l'accès PMR depuis deux places de stationnement réservées, jusqu'à la porte latérale.

Travaux à venir. Bien que notre salle des fêtes arrive à la limite de ses capacités, il est indispensable de la maintenir en état et de la mettre aux normes PMR. C'est ainsi que pour l'année à venir, nous envisageons les travaux suivants :

- Mise en accessibilité PMR des sanitaires. Il s'agit là d'un chantier conséquent, car toute la zone doit être cassée.

- Changement du générateur de chauffage qui a atteint ses limites. La cuve de fuel enterrée sera neutralisée. L'énergie sera le gaz propane. La cuve est déjà en place.

- Mise en place d'un renouvellement d'air pendant les périodes d'occupation de la salle. Le système en place n'apporte pas le confort attendu.

- Réfection des débords de toits. Il convient de reprendre certaines planches de rives et certains zincs. Et ensuite de repeindre les sous-faces de la toiture.

Rafraîchissement des peintures intérieures. Réparation des soubassements lambrissés, qui en certains endroits ont été défoncés. Reprise des toiles de verre murales et peinture de l'ensemble.

Nous confierons le maximum de travaux aux employés municipaux et au SIVOM de l'Albaret. Pour les travaux plus techniques, nous ferons appel à des entreprises extérieures.

Dominique VAURIS

✓ COMMISSION LOISIRS-ASSOCIATIONS

EMMANUELLE TOULOUSE – SÉBASTIEN RUIZ – JEAN TOULOUSE



Du 24 novembre au 03 décembre dernier, haute en couleurs et matières, la salle Priestley à Contournat, a accueilli une exposition de lave émaillée, de sculpture en métal et en polycarbonate associé à d'autres matériaux.



La lave émaillée, Emmanuelle TOULOUSE n'en est pas à la découverte de ce matériau. Elle sculpte, travaille la lave émaillée depuis de nombreuses années et produit un artisanat d'art très riche. Elle associe d'autres éléments à la lave, tels que l'émail, l'étain, le plomb, la terre, le bois flotté ou encore le verre.

Les créations de Sébastien RUIZ s'expriment et prennent vie. Des personnages qui semblent étonnamment légers et même fragile, qui paraissent aériens, souvent en mouvement sont façonnés avec de simples assemblages d'éléments métalliques (métaux broyés et de bandelettes d'inox).

Jean TOULOUSE, on est séduit par le travail minutieux sur la matière, les couleurs et les formes,

par les contrastes nés de l'association des divers matériaux qui, après avoir subi la torture du feu, se marient pour créer des motifs harmonieux. Il travaille le plastique polycarbonate qui a l'avantage de pouvoir être sablé, poncé, recevoir de la couleur acrylique et peut-être thermoformé au chalumeau.

Merci à eux pour ce partage d'émotions.

Myriam BLANZAT

✓ Plan de zonage assainissement ou en est-on ?

Monsieur Gilles MARQUET, commissaire enquêteur a rendu ses conclusions en Mairie et expliqué les motivations de son rendu.

Le conseil municipal se réunira dans une prochaine séance, délibérera sur ces fondements et présentera ensuite à Monsieur le Préfet sa décision. Ce dernier se positionnera par arrêté sur le zonage envisagé par la commune en matière d'assainissement collectif (détails de la procédure d'enquête, page 10 du bulletin St-Julien info n°46).

Myriam BLANZAT

✓ ISOLER SON LOGEMENT, AMELIORER SON HABITAT

Quels interlocuteurs, quelles aides pour notre territoire ?

Billom Communauté adhère à l'ADIL (Association Départementale d'Information pour le Logement) pour l'ensemble des 26 communes cette association est indépendante et prodigue conseil et expertise au public et aux professionnels du département. Elle porte également la mission Espace INFO ENERGIE grand public. Ainsi, elle offre gratuitement un conseil complet, objectif et personnalisé, sur tous les aspects juridiques, financiers, fiscaux et énergétiques liés au logement et à l'habitat.

L'ADIL tient des permanences d'information sur le logement pour des conseils au grand public neutres et gratuits (voir lieux et permanences dans l'article ci-dessous).

Myriam BLANZAT

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel



Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant
ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)
 Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors des permanences juridiques assurées à

• **COURNON** : Maison des Citoyens 15 imp. des Dômes – 04 63 66 22 66
 Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.

• **THIERS** : 12 rue Barante– 04 73 80 90 07
 Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 42 30 75 - E-mail : contact@adil63.org
www.adil63.org



✓ ISOLER SES COMBLES pour 1 euro ?

Actuellement sur le Puy-de-Dôme, des démarchages téléphoniques ont cours vous proposant d'isoler vos combles perdus pour 1€.

Cette offre, aussi alléchante soit-elle, doit vous faire réfléchir sur l'intérêt de ces travaux et sur leurs conditions de réalisation.

En effet, cette proposition est faite dans le cadre des CEE (certificats d'économies d'énergie).

Il s'agit d'un mécanisme qui oblige les fournisseurs d'énergie (électricité/fioul/carburants...) à encourager les travaux d'économies d'énergie auprès notamment des particuliers qu'ils soient propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit...



En fonction des travaux, les fournisseurs d'énergie vont vous accorder une aide financière sous forme de primes, de bons d'achat...

L'isolation des combles perdus est un exemple de ces travaux finançables, l'offre à 1€ tient donc compte des CEE dont va bénéficier l'entreprise réalisant les travaux.

Cette offre à 1€ est soumise à plusieurs conditions notamment de ressources et d'ancienneté du logement (plus de 2 ans).

- Elle n'est pas cumulable avec l'aide de l'ANAH (agence nationale pour l'habitat) que vous avez pu ou que vous souhaiteriez solliciter.

- La signature d'un devis même à 1€ n'est pas anodine. Le professionnel doit vous remettre un devis précis préalablement à la réalisation des travaux,

S'agissant souvent d'une proposition commerciale faite par démarchage, vous disposez d'une protection légale, à savoir un délai de rétractation.

qui reprend bien les exigences pour bénéficier des aides : label RGE et performances techniques des matériaux et équipements, date de commencement des travaux...

Attention :

- S'agissant souvent d'une proposition commerciale faite par démarchage, vous disposez d'une protection légale, à savoir un délai de rétractation ; vous avez 14 jours pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour faciliter cette action, le professionnel doit vous remettre un formulaire de rétractation.

- Aucun paiement ne doit être effectué avant la fin d'un délai de 7 jours suivant la conclusion du contrat (ni remise de chèque, ni autorisation de prélèvement).

- Attention : si vous signez un contrat antidaté, vous raccourcirez ou perdrez totalement la possibilité de renoncer à votre engagement.

En résumé, face à une telle proposition, prenez le temps de la réflexion, ne signez et ne payez rien le jour même.

Cette offre peut vous faire réfléchir à l'intérêt d'isoler votre logement, profitez-en pour penser plus globalement, ces travaux sont-ils pertinents et suffisants ? quelles sont les performances techniques des matériaux ? pourrais-je bénéficier d'aides

financières plus importantes ?

**Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers de :
l'ADIL 63/Espace INFO Energie
pour faire le point sur toutes ces questions.**



✓ Propriétaires occupants et bailleurs : la Communauté de communes et l'ANAH vous aident à améliorer votre logement.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat(OPAH) est mise en place sur les 26 communes de Billom Communauté.

Quelles conditions pour avoir droit aux aides ?

1) Vous êtes propriétaire d'un logement depuis plus de 15 ans -que vous occupez -et vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement.

Vous avez des projets de travaux d'un montant minimum de 1 500€, soit pour:

- réhabiliter un logement dégradé ou très dégradé;
- améliorer la sécurité et la salubrité du logement;
- adapter votre logement à l'autonomie, au vieillissement ou au handicap;
- améliorer la performance énergétique.

2) Vous êtes propriétaire d'un bien vacant -ou déjà occupé -que vous souhaiteriez valoriser en créant du logement locatif conventionné et ce, sans conditions de ressources.

3) Les engagements pour tous :

- ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir reçu un accusé de réception de votre dossier d'aide auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat),
- faire intégralement réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- propriétaire occupant: habiter votre logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après les travaux,
- propriétaire bailleur: louer votre logement pendant au moins 9 ans aux conditions du

conventionnement ANAH.

Grâce à l'OPAH, vous pouvez bénéficier:

- d'un accompagnement technique gratuit pour vous aider dans votre projet. Une personne se déplace chez vous -sans frais -pour réaliser une visite technique. Celle-ci vous aidera d'une part à faire les bons choix de travaux en fonction de vos besoins et moyens et d'autre part à monter votre dossier de subventions (recherches d'autres partenaires, possibilité de prêt sans intérêt sous certaines conditions),
- d'une aide financière sous conditions de l'ANAH (de 25 à 50%) à laquelle s'ajoute une aide de la Communauté de communes représentant 15% du montant des travaux subventionnés pour les propriétaires occupants et jusqu'à 25 % pour les propriétaires bailleurs,
- d'une prime communautaire Habiter Mieux complémentaire à celle de l'ANAH d'un montant de 500€.

Pour faire votre demande: SOLiHA Puy de Dôme

Tél. **04 73 42 30 80**

Permanences locales en mairies de :
Billom (10 h-12 h), les 2^{èmes} mardis du mois
et St-Dier (10 h-12 h) et Vertaizon (14 h-16 h),
les 4^{èmes} mardis du mois.

Fiche contact disponible en mairie de votre commune ou à la Communauté de communes.

Renseignements au 04 73 73 43 24

Plus d'information sur :

<http://www.stdb-auvergne.com/>

✓ Prévention de la délinquance

**Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
Composez le 17**

Vous pouvez dans la journée appeler la gendarmerie nationale, brigade de Billom au 04 73 68 40 14

Vous avez maintenant la possibilité de pré-déposer une plainte par internet. Rendez vous sur l'adresse suivante : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Lors d'absences prolongées de votre domicile, vacances par exemple, rendez vous à la gendarmerie pour déclarer votre départ. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, la gendarmerie pourra surveiller votre domicile.

Sans pour autant faire une surveillance accrue ou malvenue, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie des faits qui vous paraissent anormaux, (véhicules suspects, déplacements de personnes non connues dans votre quartier...)



Des flyers de bons conseils, sont à votre disposition en mairie.

Quelques numéros de téléphone

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

✓ Recensement on compte sur vous

Du 18 janvier au 24 février 2018, les logements de la commune feront l'objet d'une enquête dans le cadre de la campagne de recensement.

Deux agents recenseurs ont spécialement été recrutés et seront munis d'une carte officielle.

Début janvier, ils déposeront un courrier de la mairie dans la boîte à lettres de chaque logement concerné.

Puis, du 18 janvier et jusqu'au 24 février, chaque agent viendra à la rencontre des occupants des logements répartis sur le territoire et leur proposera de se faire recenser de préférence en ligne ou sur papier.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Merci de votre participation !

***Pour toute question,
contactez la mairie au
04 73 68 42 01***



LE RECENSEMENT C'EST UTILE !

Il permet de déterminer la population officielle de votre ville ou de votre village.

De ces chiffres découlent le budget de votre commune et le nombre de conseillers municipaux.

Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement etc. Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transport à développer.

Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous. Pour savoir si vous êtes concernés par le recensement cette année, rendez-vous sur le recensement et moi.fr

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.

Myriam BLANZAT

✓ SE PACSER EN MAIRIE depuis le 1^{er} novembre

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état-civil de la Mairie. Le passage du Pacs en Mairie ou chez un notaire (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Désormais, les personnes désireuses de conclure un Pacs doivent s'adresser, soit à l'officier



D'après l'Insee,
la part des couples pacsés est passée
de 4 % à 7 % entre 2011 et 2016.

d'état-civil en Mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire.

Une information précise des démarches à entreprendre est accessible depuis le portail de la commune.

Myriam BLANZAT

✓ L'Amicale Laïque de Saint-Julien-de-Coppel

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles. L'intégralité des bénéfices est destinée à l'école de Saint-Julien-de-Coppel.

Nous participons ainsi au financement d'interventions d'artistes, de rencontres sportives, de visites de musées, de voyages, du matériel pédagogique, ... Tous les projets sont proposés et portés par l'équipe enseignante de l'école. Notre objectif est de permettre à tous les élèves d'y participer gratuitement (ou à faible coût) et aux enseignants d'être libres dans leurs choix pédagogiques. L'année scolaire dernière, la somme de 7000 euros a été mobilisée pour aider à la réalisation des projets.

Être bénévole à l'Amicale, c'est participer à la vie de notre petite école si dynamique, s'impliquer localement

et partager de bons moments.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou, simplement, rester informé sur les actions de l'Amicale Laïque, voici le lien vers notre site internet :

<http://amicalesjdc.e-monsite.com/>

Les rendez-vous de l'année : carnaval (17 mars), vide-greniers (8 mai), kermesse (23 juin), loto (17 novembre) et marché de Noël (8 ou 15 décembre).

Merci d'être toujours aussi nombreux lors de ces manifestations.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

Les membres de l'Amicale Laïque

✓ Atelier théâtre Jeunes

Depuis la rentrée 2017, les jeunes de l'atelier Théâtre ont repris l'activité, Salle Priestley à Contournat, avec deux animateurs, Nadine Petitpoisson et Jean-Louis Borie.



Cette année, 11 jeunes de 8 à 11 ans, répartis en 2 groupes, y participent. Comme l'an dernier, les séances ont lieu le mercredi de 14 à 15h30 et de 15h30 à 17h. Elles comportent un moment de jeux et d'exercices d'initiation au théâtre, puis la répétition d'une courte pièce pour chaque groupe.

Une sortie a déjà eu lieu à Clermont, à la Cour des Trois Coquins, et peut-être d'autres sorties, encore à déterminer, seront programmées.

Les deux pièces préparées, « C'est pas pour nous vanter... » et « ...elle est trop top cette pièce » ont pour sujet les dangers de la rumeur, les fausses interprétations de la réalité, et les manies de langage des jeunes. Elles seront présentées le samedi 9 juin aux Rencontres de Théâtre Enfants de Romagnat et, dans la foulée, le dimanche 10 à la Salle des Fêtes de Saint-Julien, où nous espérons que vous serez nombreux à venir nous applaudir.

Contact : Jean-Louis BORIE - Les Coins
06 50 25 63 18 - jeanlouisborie@gmail.com

✓ Comité de jumelage les Saints Ju"Liens"

Le comité de jumelage les Saints Ju"Liens" vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018, que cette année vous apporte joie bonheur et santé.

Voici quelques dates à retenir :

Le dimanche 18 mars à 14 h, salle des fêtes de Saint-Julien-de-Coppel, nous organisons notre loto annuel, avec une semaine de location en camping à Saint-Julien-des-Landes, des bons d'achats de 30 à 100 et nombreux autres lots, ainsi qu'un lot pour les enfants.

Le week-end de Pentecôte du 19 au 21 mai nous recevons la troupe théâtrale de Saint Julien des Landes. Ils auront le plaisir de vous présenter leur pièce le samedi soir à 20 h 30 salle des fêtes de Saint-Julien-de-Coppel. Nous comptons sur vous pour venir les applaudir et passer un agréable moment en leur compagnie.

Amicalement, le comité de jumelage

✓ Football Club de Saint-Julien-de-Coppel : Bilan mi-saison



Cette nouvelle saison a commencé par quelques changements du côté des coaches, Pierre Borel laissant sa place de coach et d'entraîneur, il est remplacé par Jean-Christophe Roriz et Mickaël Bertrand pour les entraînements, Fredy Lefort reprend du service en s'occupant de l'équipe 1 les dimanches et en laissant sa place de président du club à Christophe Pirin. Jean-Christophe Roriz reprend aussi les rennes de l'équipe 2.

Avec l'arrivée de quelques jeunes et en maintenant presque à l'intégralité l'effectif de l'an passé, le club possède un vivier d'une soixantaine de licenciés pour 3 équipes.

L'équipe 1, qui évolue dans la poule B du championnat départemental 3 (montée la saison dernière), effectue un très beau parcours malgré un début de saison plus compliqué : victoire contre nos voisins de Glaine, match nul contre Job puis 2 défaites de suite contre Mirefleurs (Coupe Gérard Faure) et à Cunlhat. Mais après cela les joueurs de Fredy Lefort se sont bien repris avec 4 victoires en 5 matchs et un match nul. L'équipe fanion est en ce moment 4^{ème} de sa poule (les 4 premiers se tiennent en 2 points) avec la meilleure défense (4 buts encaissés en 8 matchs).

Il restait 2 matchs avant la trêve, les 10 et 17 décembre contre Orcet (3^{ème} de la poule) et St Maurice (5^{ème}).

Il faut continuer sur cette bonne lancée pour passer l'hiver au chaud

L'équipe 2 évoluant dans la poule B de la départementale 5, a un parcours plus compliqué. Après un départ réussi, 2 victoires en 2 matchs (Arconsat et Mezel), avec une attaque très active mais une défense plus perméable, la suite est beaucoup plus compliquée pour les hommes de Jean-Christophe. En effet, suite à une lourde défaite contre Issoire en coupe, et 4 matchs sans victoire en championnat (1 nul et 3 défaites), le dernier match, chez nos voisins de Chauriat, a remobilisé les troupes pour une victoire 2-0. L'équipe est actuellement 5^{ème} au classement.

Il reste 2 matchs avant la trêve, le 10 décembre à Palladuc (1^{er} de la poule) et le 17 décembre contre Puy Guillaume (9^{ème}).

Il faut continuer sur la lancée du match contre Chauriat.

Jean-Christophe essaye de faire jouer le maximum de monde en équipe 2 pour faire participer tous les licenciés qui sont présents aux entraînements.

Les vétérans, toujours emmenés par Guillaume Pi, ont un calendrier un peu plus fourni que la saison dernière avec une douzaine de matchs de septembre à mai. Après 2 défaites contre Besse et Le Cendre, les « vieux » se sont bien rattrapés avec 2 victoires contre Orcet et Gignat.

En cette fin d'année, le club tient à remercier tous les annonceurs qui ont joué le jeu, et espère que vous ferez



Equipe 1



Equipe 2



Vétérans

un bon accueil à nos joueurs lors de leurs tournées de distribution des calendriers.

Le Club remercie aussi Jérôme Barbier, qui est agréé service à la personne pour tout ce qui est tonte et taille d'espace vert, d'avoir tondu gracieusement le terrain quand la tondeuse de la commune était indisponible.

A noter dans vos agendas :

- Tripes : 21 Janvier 2018
- Loto : 11 Février 2018

On vous attend nombreux, comme chaque année, pour nos différentes manifestations qui permettent au club d'avoir une certaine stabilité.

✓ Bibliothèque municipale

L'ensemble des bénévoles de la Bibliothèque municipale de Saint-Julien-de-Coppel vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

En 2018 les horaires de la bibliothèque restent inchangés :

Mardi de 15h30 à 17h30 - Mercredi de 16 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.

Le nouveau logiciel installé cette année est maintenant définitivement bien en place.

- En 2017, au printemps, les enfants de la commune étaient invités pour un après-midi récréatif, avec activités manuelles, suivi d'un kamishibai et d'un goûter.

- En octobre un après-midi « raconte-tapis » et découverte des jeux prêtés par la bibliothèque de la com-com a également eu un beau succès.

En collaboration avec les institutrices de la maternelle (Céline et Pascale) il a été mis en place un prêt de livres. Un mardi matin par mois une quarantaine de livres sera prêtée pour renouveler et enrichir le stock déjà existant et offrir ainsi aux enfants un choix plus vaste de lecture.

D'autres projets pour 2018, mais les dates ne sont pas encore fixées. Nous les communiquerons au plus vite.

Cordialement,
Toute l'équipe de la bibliothèque



✓ Le Comité des Fêtes en sommeil



Le comité des fêtes a organisé encore plusieurs manifestations sur toute cette année 2017, le Week-end cinéma, la Fête Patronale animée par les groupes Bouya, Gama et Jean Brice et le Petit Marché du Breuil.

A la dernière réunion de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2017, il a été décidé par le bureau et ses adhérents actifs (au nombre de 8) et à l'unanimité, de mettre en sommeil le Comité des Fêtes. Ceci, pour une durée indéterminée en ce qui concerne les manifestations proposées habituellement, le Petit Marché du Breuil est quant à lui maintenu.

Cette mise en sommeil est due au fait que : maintenir ce comité des fêtes est un énorme travail de préparation, d'organisation et a demandé à chacun de nous une grande implication personnelle en énergie et en temps, d'autant plus que nous ne sommes pas assez nombreux.

Nous avons été aussi, au regret de constater le manque de participation des habitants de la commune, lors des différentes manifestations, ce qui a contribué malheureusement à notre démotivation.

Mais nous remercions de tout notre cœur, tous ceux qui ont participé à nos manifestations, qui nous ont soutenus dans cette lourde tâche qui est d'animer notre village. Mais nous ne quittons pas pour autant le monde associatif ..., nous serons du coup disponibles pour donner un coup de main aux autres associations de notre commune si elles le souhaitent.

Mais bon il faut rester positif !!!

Notre Petit Marché du Breuil quant à lui ouvrira ses portes le samedi 7 avril 2018 à 16h30, avec, nous l'espérons, plus de commerçants ... plus de visiteurs....

Alors Rendez-vous aux beaux jours du printemps.

Nous vous souhaitons à tous et toutes, beaucoup de bonheur, de joie et bonne santé pour cette nouvelle année 2018.

Le Comité des Fêtes

✓ Les casques coppellois



7 janvier 2018 : Assemblée Générale

(Voir compte-rendu ci-contre)

Cette Assemblée Générale a été suivie d'une tripe et de la traditionnelle galette des rois.

21 avril 2018 : Occaz'bécane

Les Casques Coppellois organisent pour la 2^{ème} année leur « Occaz'bécane ».

Exposition Achat/Vente de véhicules 2 roues motorisés, motos et mobylettes d'occasion. Avec en plus cette année une bourse d'échanges de pièces détachées.

L'exposition se fera sur le Breuil. Animation, buvette et restauration sur place toute la journée.

Intéressés ou simples visiteurs, nous vous attendons nombreux.

8 septembre 2018 : Barbecue

Comme chaque année le Moto-club organisera son barbecue sur le terrain de pétanque. Journée ouverte aux adhérents bien sûr mais aussi aux amis et à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. (Sur inscription).

24 novembre 2018 : Repas de fin d'année

Pour clôturer leur saison, les Casques Coppellois organiseront leur repas annuel le samedi 24 novembre.

Soirée ouverte aux amis, et aux habitants de la commune que nous serons heureux de recevoir. (Sur inscription).

Thierry Brasseur et le Bureau des Casques Coppellois vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2018

RESUME A.G. DU 7 janvier 2018

L'Assemblée Générale du moto-club Les Casques Coppellois s'est tenue le dimanche 7 janvier à Saint-Julien-de-Coppel en présence de 61 personnes, adhérents, futurs adhérents ainsi que quelques invités.

Le Président Thierry BRASSEUR a d'abord tenu à remercier les personnes présentes, puis après les vœux de l'ensemble du Bureau il a laissé la parole au trésorier pour un bilan financier positif grâce aux nombreuses actions menées tout au long de l'année par le moto-club et aux subventions du Conseil Municipal, du Comité de jumelage du Luxembourg, du Crédit Agricole de Billom. Merci également au Comité de jumelage des Saint-Ju-liens pour leur aide lors de la réception des Tournetronds de St-Julien-des-Landes.

Une occasion de remercier tous les Casques Coppellois pour leur implication, notamment lors de l'Occaz'bécane du 22 avril 2017 qui a demandé un très gros travail d'organisation et de bonne volonté mais qui a été couronné d'un très grand succès avec d'excellents retours des participants, exposants ou visiteurs.

Puis le bureau a démissionné selon le règlement de l'association. Après un vote des personnes présentes le Bureau a été réélu à l'identique :

Président et responsable Motos route :
Thierry BRASSEUR

Secrétaire : Simone BERIOUX
Secrétaire adjoint : Laurent FAURE
Trésorière : Myriam CHASSAGNETTE
Trésorier adjoint : Laurent CHASSAGNETTE
Responsable solex, mobylettes et anciennes motos : Dominique MERINO

Pour les G.O. chargés de l'animation lors des sorties ou manifestations

Patrick BERIOUX et Pascal BORIES ont également été reconduits

Thierry BRASSEUR a donc repris la parole pour remercier les participants pour leur vote de confiance et a ensuite évoqué le calendrier prévisionnel pour l'année 2018, avec, au minimum, une sortie par mois de mars à octobre, dont quelques-unes sur 2, 3 ou 4 jours.

Il a mis l'accent sur un grand rendez-vous important cette année : l'Occaz'bécane le 21 avril 2018. Une exposition avec achat-vente de motos et mobylettes d'occasion et surtout cette année une grande bourse de pièce détachées.

Et pour clôturer la saison le repas de fin d'année 2018 le 24 novembre.

L'A.G terminée, et après l'incontournable apéro, les tables ont vite été dressées pour un petit casse-croûte offert par le moto-club, galantine, tripe frites et galettes des rois ont encore une fois réunis adhérents, futurs adhérents et invités jusqu'en milieu d'après-midi et l'évocation des sorties passées ou à venir ont animé les discussions dans cette ambiance toujours aussi chaleureuse à chaque réunion du moto-club Les Casques Coppellois.

Simone BERIOUX, secrétaire

✓ Gym de Saint-Julien UFOLEP



Une trêve estivale bien méritée, le club de gym a repris ses activités depuis le 06/09/2017. Les entraînements ont toujours lieu les mercredis soirs à la salle des fêtes de 20h30 à 21h30, avec notre coach : Céline Chatrousse. Chaque séance propose un temps de travail cardio, puis du renforcement musculaire et nous terminons sur des étirements et/ou de la relaxation. A ce jour, le club compte plus d'une trentaine d'inscrites, c'est plus que l'an dernier !

Nous remercions les adhérentes pour leur confiance et leur dynamisme.

Et voici les manifestations à venir...

Nous proposerons au moins deux entraînements parents/enfants : le 21/01/18 et le 06/04, de 11h00 à 12h00. Le 1^{er} aura lieu à la salle des Associations, le

2^{ème} à la salle des Fêtes. Ces entraînements se feront uniquement sur inscription (1 parent/1 enfant).

Le 11/03/2017, le club organisera une journée multisports (adulte). Vous pourrez, à cette occasion, venir découvrir 1, 2 ou 3 sports (les sports retenus, ainsi que les tarifs, seront communiqués via le site de la mairie). Inscription obligatoire. Une restauration sera possible sur place.

En espérant vous voir nombreux et en pleine forme à ces rendez-vous sportifs ; le club de gym vous souhaite d'ici-là une bonne année et une très bonne santé !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un mail à : rmdaniel63@hotmail.fr

Rose-Marie DANIEL

✓ Sophrologie

Les séances de sophrologie en collectif adultes ont lieu le mardi de 18h30 à 19h30 à la maison des associations. Nous serons heureux d'accueillir de nouvelles personnes dans le groupe pour la pratique d'exercices respiratoires, de relâchement physique et mental dans le but d'un lâcher prise, d'une pause que nous nous accordons afin de vivre le positif, d'apprendre à gérer son stress, à contrôler ses émotions...

Alisson TESSIER - Sophrologue Diplômée
06 99 94 22 51

Voici les quelques mots que certains membres du groupe ont souhaité écrire pour parler de la sophrologie :

«Moment pour soi», «savoir écouter son corps», «permet grâce aux séances de maîtriser ses émotions, son stress», «retrouver un bien-être»

«J'ai rejoint la sophro qui m'apporte par des exercices divers et réparateurs un bien être et une détente face à du stress, de l'anxiété et des angoisses qui perturbent la vie quotidienne»

«La sophrologie m'aide à bien gérer mes émotions, je me retrouve en accord avec moi-même, autant dans mon intellect que dans mon corps. Je me sens plus légère. En conclusion, j'ai beaucoup plus confiance en moi»



«La découverte de la sophrologie, il y a 24 ans, lors d'un grave mal-être autant sur le plan physique que mental, émotionnel et comportemental, m'a permis d'avoir le réflexe de la pratiquer dès le début des symptômes me permettant ainsi de réduire et mieux de me passer de traitements chimiques. En bref, elle est devenue pour moi une hygiène de vie»

«La sophrologie s'est pour moi l'occasion de sortir la tête des tumultes du quotidien, une pause dans cette course perpétuelle que devient notre vie, la possibilité de me recentrer sur moi, apprendre à écouter mon corps, c'est un souffle, une respiration profonde qui m'aide au quotidien à affronter les épreuves... Gandhi lui-même s'accordait plus de temps de méditation en cas de surcharge de travail, ce qui le rendait plus performant... Maintenant, je n'hésite plus à prendre le temps.»

✓ Sous les marronniers



L'Association Sous les Marronniers vous présente ses meilleurs vœux.

En raison des Fêtes de Pâques, le vide-greniers de Contournat aura lieu le dimanche 8 Avril 2018.

Réservations & renseignements à partir du 20 Février 2018 au : 04 73 68 39 53

Alain CHABROT

✓ Téléthon : La générosité a vaincu l'épreuve du temps

A Saint-Julien-de-Coppel, le Téléthon a une nouvelle fois été une réussite malgré les aléas climatiques qui nous ont obligés à annuler certaines activités. Veuillez-nous en excuser.

Les activités proposées, tripe, queue de bœuf, course à pied, buvette, crêpes, boutique, stand pompiers, peintre et le repas du Téléthon ont ravi ceux qui se sont déplacés.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont permis de mener à bien cette journée, bénévoles, partenaires et participants.

L'association «Télédom» reversera 5504,27 euros à l'AFM-TELETHON.

Valérie SERRE



✓ Les Tréteaux Coppellois

De retour pour une nouvelle saison théâtrale à Saint-Julien-de-Coppel, Les tréteaux Coppellois ont l'honneur de vous interpréter une nouvelle pièce intitulée «Imper...et passe» de Vincent DURANT par leurs fidèles comédiens.

Josépha, sexagénaire, attend la visite d'un contrôleur des impôts. Mais elle est davantage préoccupée par son neveu Philippe, qu'elle souhaiterait voir fiancé à une jeune fille de bonne famille. Seulement ce dernier n'a aucune envie de se marier, mais a besoin de l'argent de sa tante pour rembourser une dette de jeu à un homme qui se présentera chez elle, le même jour que l'inspecteur du fisc.

Rendez-vous le 10 novembre 2018 à partir de 20h et 11 Novembre 2018 à partir de 14h à la salle des Fêtes de Saint-Julien-de-Coppel.

Toutefois, si vous êtes intéressé(e)s, curieux(ses) de participer à une pièce de théâtre, vous pouvez vous inscrire à notre troupe en contactant Eliane 06.66.38.14.38 ou Janice 06.58.26.72.20.

A bientôt et à vos sièges pour une nouvelle aventure théâtrale.

Les tréteaux Coppellois

✓ Sapeurs-Pompiers



Bonjour à tous,

Tout d'abord merci pour votre participation à notre loto du mois d'Octobre qui fut un succès.

En cette fin et début d'année, vous recevez la visite des sapeurs-pompiers de votre commune qui vous proposent leur calendrier, sachez leur réserver un bon accueil, nous vous en saurons gré.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et avons le plaisir de vous inviter pour notre cérémonie de Sainte Barbe le Dimanche 04 Février 2018 à 11H00 à la salle des fêtes.

Cordialement à tous,

Le chef de Centre

✓ Noël des aînés le CCAS acteur de convivialité

Plus de 100 aînés nés jusqu'en 1947 étaient présents au repas festif de fin d'année du CCAS de la commune. Une parenthèse gourmande pour permettre à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, le temps d'un déjeuner et d'un après-midi dansant.

Le maire et le CCAS accueillaient chaleureusement les aînés, présentant la journée et des projets à venir.

Après l'apéritif, le repas préparé par le traiteur Labonne de Bromont-Lamothé a ravi le palais des gourmets, l'après-midi s'est poursuivi par quelques pas de danse pour les plus vaillants et des moments d'échanges pour les autres.

Un moment de convivialité toujours très attendu par les personnes âgées.

Les membres du CCAS se sont ensuite regroupés pour distribuer les quelques 42 colis des personnes qui ne sont pas venues au repas. Par ailleurs, la valeur marchande de 9 colis sera reversée aux restos du cœur, conformément au souhait de certaines personnes.

Myriam BLANZAT



✓ Le CCAS propose une réunion d'information sur : « Les dispositifs d'aide en faveur des personnes âgées »

Nous vivons dans une société où l'espérance de vie ne cesse de croître.

Les progrès continus de la médecine et l'amélioration de notre confort de vie expliquent, en partie, ce phénomène.

Néanmoins, l'avancée en âge entraîne parfois, pour certaines personnes, des difficultés.

Comment faire face à la perte d'autonomie d'une personne âgée ?

Où et comment peut-on se faire aider ?

Le Clic de Billom (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatriques), en partenariat avec le CCAS de Saint-Julien-de-Coppel, vous invite d'ores et déjà à participer à une réunion pour vous apporter des

informations sur les dispositifs d'aide à domicile et sur les maisons de retraite :

Cette réunion sera animée par les professionnels du Clic, spécialistes des problématiques liées au vieillissement de la personne.

Myriam BLANZAT



**Samedi 03 mars 2018 à 14h30
à la maison des associations**

**MISSION LOCALE**

10, Place Jean Jaurès

63800 Cournon d'Auvergne

04 73 84 42 76**contact@mission-locale-cournon.fr**

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour une aide personnalisée adaptée à chacun. Un espace de dialogue, d'informations et de conseils pour tracer son chemin dans la vie active.

✓ FORMATION EMPLOI :

Agir ensemble

- Information en libre accès sur les métiers, les formations, les filières
- Aide à l'orientation (ateliers, formations, stages en entreprises, ect)
- Ateliers d'aide à l'accès aux formations qualifiantes
- Club Emploi, réseau d'entreprises, réseau alternance

✓ MOBILITÉ :

Bouger avec la Mission Locale !

- Un accès facilité aux transports collectifs

✓ LOGEMENT :

Trouver un toit ?

- Conseils sur les aides au logement
- Partenariat avec les structures de logement
- Information et accompagnement dans les démarches d'accès au logement

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

✓ SANTÉ :

Parce que la santé reste une priorité....

- Informations, conseils, orientations...
- Psychologue à votre écoute (entretiens individuels, sophrologies, relaxation)
- Bilans de santé, visites médicales....
- Partenariat avec des structures spécialisées (Relais Santé, CSAPA, Solidarité Santé 63)

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

04 73 84 42 76

- ANTENNE BILLOM - 21, Rue Saint-Loup, 63160 Billom
- ANTENNE PONT-DU-CHÂTEAU - 6, Rue De la Motte, 63430 Pont-Du-Château

AUTRES LIEUX D'ACCUEIL

- Les Martres-de-Veyres - Place des Combattants d'AFN
- Lempdes - 1 Rue Saint VERNY à la Mairie
- Aydat - 2, Place de l'Eglise à la Mairie
- Saint-Amant-Tallende - Place du Dr Darteyre
- Mairie de Mirefleurs, Esplanade Georges Onsloix
- Mairie d'Orcet - 11, Place Henri Romeuf
- Mairie de Veyre-Monton - 26, Rue du Cheix (Monton)
- Mairie de La Roche Blanche 1, Rue de la Mairie

État civil

2^{ème} semestre

2017



Naissances

- Maé LONGCHAMBON, le 3 août 2017 (impasse des Tournesols)
- Cassandra ROUSSEAU, le 6 août 2017 (rue des Althéas)
- Solen BROWARNYJ, le 3 septembre 2017 (lotissement les Tournesols)
- Jonas GRIMARD, le 21 octobre 2017 (le Magnant)
- Dimitri PAQUET, le 11 novembre 2017 (Serpes)
- Mathéo PISTRITU, le 24 novembre 2017 (Lassias)

Parrainages civils (baptême républicain)

Liam CANTAT BEAUMONT, le 5 août 2017, lieu-dit Layras

Mariages

- PLANTIN William et RAYNAUD Sophie, le 12 août 2017, place de la Fontaine
- JURDYC Sébastien et BAUDRIER Flavie, le 12 août 2017, impasse des Tournesols
- NEWBURY Thomas et CALINAUD Bertille, le 26 août 2017, lieu-dit Layras

Janvier.....

Dimanche 14	Maison des associations salle des Fêtes Maison des associations salle des Fêtes	11h - Vœux du Maire Loto - 14h - Association Jumelage Frisange Cours de gym parents/enfants 10h/12h - Club de Gym UFOLEP Tripe - 8h30 - FC St-Julien Foot
Dimanche 21		

Février.....

Dimanche 4	salle des Fêtes	Sainte-Barbe - Pompiers de St-Julien
Dimanche 11	salle des Fêtes	Loto - 14h - FC St-Julien Foot
Samedi 17	Ecole	14h30 - Inauguration des nouveaux bâtiments de l'école
Samedi 24	salle des Fêtes	Découverte danses latines - jeunes 14h/18h - Association OL PABEDUCO

Mars.....

Samedi 3	Maison des associations	CCAS - Conférence CLIC - 14h30 - pour les Aînés ou leur famille
Dimanche 11	Maison des associations salle des Fêtes	Journée multi-sport 18h/18h - club de Gym UFOLEP
Samedi 17	salle des Fêtes	Carnaval de l'Amicale Laïque
Dimanche 18	salle des Fêtes	Loto - 14h - Association les St Ju'Liens
Lundi 19		Cérémonie au monument aux Morts - 11h

Avril.....

Samedi 7	Le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Dimanche 8	Place des Marronniers	Vide grenier - Association « Sous Les Marronniers »
Dimanche 22	Le Breuil	Occas bécane - Les Casques Coppellois

Mai.....

Samedi 5	le Breuil	Petit Marché du Breuil - Comité des Fêtes
Dimanche 6	Maison des associations Maison des associations Salle des Fêtes	Journée multi-sport 18h/18h - Club de Gym UFOLEP Exposition peintures/dessins - Club de dessin Vide grenier - Amicale Laïque et expo dessins-peintures Cérémonie du 8 mai au monument aux Morts
Mardi 8		Théâtre vendéen - Associations Les Tréteaux Coppellois & Les St-Ju'Liens
Du vendredi 18 au lundi 21	Salle des Fêtes Maison des associations	
Samedi 19	Le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
samedi 26	Maison des associations	Repas des chasseurs - Association de Chasse

Juin.....

Samedi 2	Le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Samedi 9	salle des Fêtes	Théâtre jeunes - Club Atelier théâtre Jeunes
Dimanche 10		Concours de pétanque - Association Télédome
Samedi 16	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Dimanche 17	Contournat	Repas annuel - Association « Sous les Marronniers »
Jeudi 21	Maison des associations	Fête de la Musique - Association OL PABEDUCO
Samedi 23	salle des Fêtes	Kermesse de l'Ecole - Amicale Laïque

Juillet.....

Dimanche 1	Maison des associations	Journée multi-sport - 18h/18h - club de Gym UFOLEP
Samedi 7	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Samedi 14		Cérémonie au Monument aux morts - 11h
Samedi 21	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes

Août.....

Samedi 7	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Samedi 18	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes

Septembre.....

Samedi 1	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Samedi 8	Maison des associations Pétanque	Barbecue - Association Les Casques Coppellois Terrain de pétanque - Association Les Casques Coppellois
Samedi 15	Maison des associations Salle des Fêtes le Breuil	Forum des Associations Forum des Associations Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes

Octobre.....

Samedi 6	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Vendredi 12	salle des Fêtes	Conférence AFM à 19 h - Association TELEDOME
Samedi 20	le Breuil	Petit marché du Breuil - Comité des Fêtes
Dimanche 21	salle des Fêtes	Loto à 14h - Pompiers de Saint- Julien

Novembre.....

Sam. 10 / Dim. 11	salle des Fêtes	Théâtre - Association Les Tréteaux
Dimanche 11		Cérémonie au Monument aux morts - 11h
Samedi 17	salle des Fêtes	Loto à 18h - Amicale Laïque
Samedi 24	Maison des associations	Repas - Association les Casques Coppellois

Décembre.....

Samedi 1	salle des Fêtes	Téléthon-Télédom date sera confirmée bulletin juillet
Dimanche 2	Maison des associations	Téléthon-Télédom date sera confirmée bulletin juillet
Samedi 8	Salle des Fêtes Maison des associations - Espace C. Priestley Marché de Noël Amicale des Loisirs ou samedi 15 décembre en fonction date Téléthon	Téléthon-Télédom date sera confirmée bulletin juillet
Dimanche 9	salle des Fêtes	Repas des Aînés ou dimanche 16 décembre en fonction date Téléthon
Dimanche 16		Cérémonie de commémoration de la rafle du 16 décembre 1943
vendredi 21	Maison des associations	Don du sang - 16h30 à 19h30



✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h
mercredi de 9h/11h
jeudi 9h/12h et 14h/16h
vendredi de 9h/12 h
samedi de 10h/12h

Téléphone 04 73 68 42 81

Email mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr